

## La seconde vie de la salle polyvalente

Le projet de réhabilitation de la salle polyvalente de Mareau, lancé en 2011, s'est achevé cette année, comprenant un large volet d'isolation, l'installation d'une pompe à chaleur et le bardage extérieur en bois.

### 511.499 euros de travaux réalisés

L'inauguration a officiellement eu lieu samedi. « Cette salle devait reprendre une deuxième vie », a précisé Bertrand Hauchecorne, le maire. « Elle est souvent occupée pour diverses manifestations et elle abrite les sports et loisirs. »

Le coût total des travaux s'élève à 511.499 euros, dont une subvention de



**VISITE.** La cérémonie était l'occasion pour les élus de voir le local où est installée la pompe à chaleur.

131.600 euros de la Région (contrat régional de pays au plan isolation), deux subventions du Département - 70.432 euros pour la toiture et 36.000 euros pour le chauffage -, et

50.000 euros de la réserve parlementaire du député Olivier Carré. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) n'ayant pris en compte qu'un audit géothermie

à très faible pourcentage, soit 1.750 euros. Restait donc à financer 221.717 euros.

### Dans le cadre de l'Agenda 21

« L'Ademe devrait être plus proche de nos petites communes rurales », a souligné le premier magistrat. Le cabinet d'architectes Vaconsin et Gailledrat a œuvré pour ces travaux. Enfin, une convention a été signée entre Didier Pappet, président de Loiret nature environnement, Danièle Coroleur, maire de Mézières-lez-Cléry, et Bertrand Hauchecorne, puisque cette démarche s'inscrit dans l'application de l'Agenda 21. ■

Danièle Pacary